



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale sise au 216, route 271, Saint-Benoît-Labre, le mardi 10 décembre 2024 à 19 h 33.

Sont présents à cette séance :

Siège numéro 1 Madame Ginette Lessard
Siège numéro 3 Monsieur Louis-David Bonin
Siège numéro 4 Monsieur Claude Fournier
Siège numéro 5 Monsieur Jonathan Pépin
Siège numéro 6 Madame Mélanie Raymond

Monsieur Jean-Marc Doyon, maire est absent.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire suppléant, monsieur Marc Cloutier.

Madame Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Marc Cloutier, maire suppléant, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes présentes et visioconférence

125876-12-2024

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025
4. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2025-2026-2027
5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC SUR LE BUDGET
6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

125877-12-2024

3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

Il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents



N° de résolution
ou annotation

125878-12-2024

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

d'accepter le budget pour l'année 2025. Comme exigé par la loi, un envoi postal expliquant le budget 2025 sera distribué à chaque adresse.

4. **ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION
2025-2026-2027**

Il est proposé par madame Mélanie Raymond, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 ; les documents déposés font partie intégrante de la présente résolution.

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC SUR LE
BUDGET ET LE PTI**

Une période de questions est tenue de 19 h 58 à 20 h 01. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

125879-12-2024

6. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame Mélanie Raymond, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clôturer la présente séance. Il est 20 h 01.

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

Je, Marc Cloutier, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de *Code municipal du Québec*.

MARC CLOUTIER, MAIRE SUPPLÉANT

CORALIE RODRIGUE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE